

# **PROCÈS-VERBAL**

## **SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2014**

Le vendredi 7 Novembre 2014, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 30 octobre 2014, s'est réuni en session ordinaire à 18h00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge PERRAUD, Maire.

**PRÉSENTS** : Mrs PERRAUD Serge, Maire – VICAT Maurice, 1<sup>er</sup> adjoint – Mme MARGARON Florence, 2<sup>e</sup> adjointe – M. PERRIOLAT Romain, 3<sup>e</sup> adjoint – Mme ROUX Elisabeth, 4<sup>e</sup> adjointe - Mme LEFRANCOIS Anne-Laure, conseillère municipale déléguée – Mrs FODRAZ Jean-Claude - THOMAS Jean-Yves – Mme TROUILLET Marie-Danielle – Mrs NOGUEIRA José - VILLON Jean-François – Mme GENOUDET Nathalie – M. DUMAS Olivier – Mme MACHUT Françoise.

**EXCUSÉE** : Mme AMARA Flora

A été nommé secrétaire de séance : Romain PERRIOLAT.

*Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h05.*



### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 OCTOBRE 2014**

*Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu de la séance du 3 octobre 2014.*

**➔ Approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **MODIFICATIONS DES STATUTS DE BIEVRE ISERE COMMUNAUTE**

Bièvre Isère communauté sera dotée au 1<sup>er</sup> mars 2015 d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme afin d'assister les communes dans l'exercice de leur compétence d'urbanisme. La mise en œuvre de ce service a été rendue nécessaire suite au désengagement de l'Etat qui assurait jusqu'à présent cette mission à travers la Direction Départementale des Territoires.

Bièvre Isère communauté souhaite proposer ce service à des communes ou groupements de communes extérieurs à son territoire et doit de ce fait modifier ses statuts.

Cette modification a été approuvée à l'unanimité par le conseil communautaire du 29 septembre dernier et doit à présent être soumise à l'approbation des conseils municipaux.

**➔ Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité des conseillers présents**

### **CONTOURNEMENT – Choix des entreprises**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un appel public à la concurrence a été lancé pour la réalisation des travaux du contournement. Plusieurs entreprises ont rendues leurs offres qui ont été analysées par notre maître d'œuvre le cabinet Alp'études.

Cette analyse des offres permet l'attribution d'une note de prix et d'une note technique. L'application des coefficients de pondération (60 % note technique et 40% note de prix) permet l'attribution d'une note globale qui détermine un classement des offres.

Il convient à présent de choisir les entreprises et d'autoriser M. le Maire à signer les marchés.

### **Lot 1 : Terrassement – Voirie – Ouvrages Hydrauliques**

Groupement Colas / Cheval / Gachet / EHTP pour un montant de 2 252 068.64 €HT

### **Lot 2 : Marquage – Signalétique - Mobiliers**

AXIMUM pour un montant de 162 471,50 €HT

### **Lot 3 : Fouilles Archéologiques**

INRAP pour un montant de 102 125,20 €HT

**➔ Avis favorable du Conseil Municipal à la majorité  
(12 voix Pour et 2 voix Contre de M. Dumas et Mme Machut)**

## **DECISION MODIFICATIVE N° 02**

### **Section Fonctionnement :**

**Augmentation du chapitre 12 :** Charges de personnel (+ 14 100 €)

Article 6413 : Personnel non titulaire (+ 10 000 €)

Article 6451 : Cotisation à l'Urssaf (+ 1 600 €)

Article 6453 : Cotisations caisse de retraite (+ 2 500€)

**Diminution du chapitre 67 :** Charges exceptionnelles (- 14 100 €)

Article 6718 : Autres charges exceptionnelles (- 14 100 €)

### **Section Investissement**

#### **Dépenses**

##### **Augmentation**

Article 2041582 GFP : Bâtiments et installations (+ 5 200 €)

Chapitre 23 Article 2315 : Immobilisations en cours installations techniques (+ 16 900 €)

##### **Diminution**

Opération 112 Maison médicale : Article 2313 : Immobilisations en cours de construction (- 8 661 €)

Opération 101 Travaux / Am. / Etudes : Article 2313 : (- 2 601,80 €)

#### **Recettes**

##### **Augmentation**

Article 024 Vente terrain Center Parcs (+ 10 837.20 €)

**➔ Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité**

## **REGLEMENT GARDERIE PERISCOLAIRE ET CANTINE**

Il convient de mettre à jour les points du règlement suivants :

- **pour la garderie**, il convient de rajouter les horaires du mercredi et préciser que de 11h30 à 12h30 celle-ci est gratuite,

- **pour la cantine**, préciser que les inscriptions se font maintenant les mardis matins de 8h à 9h30 (horaires à vérifier avec Flora) sinon dépôt dans la boîte aux lettres ou par téléphone au 14.14.

Une note d'information a été transmise aux parents d'élèves pour préciser les modifications apportées au règlement en septembre (tarifs cantine, modalité des inscriptions, .....)

## **QUESTIONS DIVERSES**

## **M. le Maire :**

- **Cérémonie du 11 novembre :**
  - o participation des enfants de l'école, expo, vin d'honneur à la salle des fêtes
- **SDH Projet de réhabilitation de l'ensemble immobilier des Baytières :**
  - o Démarrage des travaux prévus au début 2015 (durée environ 1 an) :
  - o La démolition de la rangée du haut est validée par la SDH.
  - o Les locataires concernés ont tous été rencontrés par la SDH et des propositions de relogement dans les logements réhabilités ont été faites. Les conditions dans ces logements réhabilités étant bien meilleures grâce notamment à une isolation nettement améliorée.
  - o La démolition interviendra à la fin de l'opération.
  - o Etude de marché en cours pour vérifier la faisabilité d'un programme de construction de quelques maisons individuelles sur l'emplacement libéré.
  - o La Commune devra prendre en charge l'amélioration de la voirie à l'issue des travaux.
- **Center Parcs**
  - o La vente des terrains a été signée le 17 octobre dernier
  - o Démarrage des travaux et mise en place du gardiennage du terrain
  - o Point sur les actions des opposants (manifestations, dégradations)
  - o Le sentier de randonnée qui passait sur le site a été débalisé pour des raisons de sécurité. Un itinéraire de substitution sera mise en place en partenariat avec le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire, le Conseil Général et l'Office du tourisme.
  - o Rencontre avec les responsables de l'ACCA pour faire le point sur les compensations envisagées par la municipalité précédente pour pallier au retrait des terrains du territoire de chasse de l'ACCA. Plusieurs pistes sont à l'étude et seront évoquées lors d'un prochain conseil.

## **Maurice VICAT :**

- **Point sur les travaux**
  - o Passage du Lamier sur plusieurs voies communales.
  - o La pose des barrières à neige est en cours
  - o La coupe des peupliers le long de la route de saint Antoine est en cours
  - o Les accès, les circulations et les stationnements autour de l'école seront modifiés
- **Mise en place prochaine des responsables de quartiers**

## **Florence MARGARON :**

- **TAP / écoles :**
  - o Satisfaction générale des instituteurs, des parents et des enfants.
  - o Nouvelles activités TAP en réflexion
  - o Le Conseil d'école s'est réuni le 3 novembre 2014
- **Dématérialisation :**
  - o obligation d'équiper le service comptabilité pour la mise en œuvre de la dématérialisation du traitement des titres et mandats en Janvier 2015.
  - o Réflexion à engager sur le passage de tous les services à la dématérialisation

## **Romain PERRIOLAT :**

- **Garages proximité Place du Temple :**
  - o La commission « Bâtiments communaux » se réunira prochainement et une information sera diffusée dans le prochain « Vivre à Roybon »

## **Elisabeth ROUX :**

- **Point sur bibliothèque et réseau :**
  - o Mise en place d'un logiciel commun aux bibliothèques du réseau de Bièvre Isère

Communauté. L'accès en sera simplifié pour les usagers.

- **Projets culturels en cours :**
  - o activités de Noël et de fin d'année (date du 20/12/14 pouvant être retenue)

**Anne Laure LEFRANCOIS :**

- **Repas des aînés du CCAS du 29/11/2014 :**
  - o le service sera assuré par les conseillers municipaux. L'animation musicale sera assurée par un prestataire. Le traiteur a été retenu.

**Nathalie GENOUDET :**

- **Point sur travaux de la salle du Conseil municipal :**
  - o une équipe de bénévoles s'investit grandement dans l'avancée des travaux. Un nouvel appel au bénévolat est lancé.

*Clôture de la séance à 20h25.*

